

LE JOURNAL DES ELEVES DU COLLEGE VALMY

**DROITS
DES FEMMES
P.2 - P.6**

**EDUCATION
P.7 - P.9**

**ENVIRON
NEMENT
P.10 - P.12**

*Veni
Vidi
Valmy*

**PARIS
P.13 - P.14**

DROITS DES FEMMES

2



*Narges Mohammadi,
prix Nobel de la Paix*

Vendredi 6 octobre dernier, le Prix Nobel de la Paix a été décerné à Narges Mohammadi, une journaliste et militante iranienne de 51 ans, “pour son combat contre l’oppression des femmes en Iran et sa lutte pour la promotion des droits humains et la liberté pour tous”.

Narges Mohammadi purge actuellement une peine de 11 ans dans la prison d'Evin à Téhéran, suite à sa condamnation par l'État iranien. Depuis 2013, sa vie est ponctuée d'in-carcérations successives pour avoir organisé plusieurs sit-in et autres rassemblements contre le régime au pouvoir. Cependant, elle a choisi de rester en Iran plutôt que de s'exiler, de manière à poursuivre la lutte depuis l'intérieur même du pays. Son mari, lui-même militants des droits humains, et ses enfants sont, eux, réfugiés en France et elle ne les a pas vus depuis huit ans. Depuis sa prison, elle parvient malgré les dangers que cela représente, à dénoncer les “violences terrifiantes” qui y règnent et dont elle a elle-même été victime. Elle raconte les “passages à tabac” ou les “agressions sexuelles” qui s'y déroulent.

Suite à la remise de ce prix, l'ONU a demandé à l'État iranien de relâcher la militante. Comme on pouvait s'y attendre l'Iran a refusé. Cependant la remise de ce prix Nobel a donné un grand espoir à la communauté iranienne. En effet, depuis la mort de Mahsa Amini dans un commissariat de Téhéran, arrêtée par la police des mœurs pour n'avoir pas porté son voile selon le code vestimentaire en vigueur, un large mouvement de contestation du pouvoir secoue la société iranienne au cri de “*Femme, vie, liberté*”. Le 16 septembre dernier, pour commémorer l'assassinat de Mahsa Amini, Narges Mohammadi, accompagnée de deux de ses codétenues, brûlait son voile dans la cour de sa prison.

A l'annonce du prix, la famille de Narges a réagi dans un communiqué : “*Nous dédions ce prix à l'ensemble des Iraniens et en particulier aux femmes et aux filles iraniennes qui ont inspiré le monde entier par leur courage et leur combat pour la liberté et l'égalité*”.

Antoine, Faustine

17 octobre 2023

L'Odyssée des femmes

3

Dernièrement j'ai lu L'Odyssée des femmes de Murielle Szac, autrice jeunesse connue pour avoir beaucoup écrit sur la mythologie. Son livre a pour but de (re)mettre en avant les grandes figures féminines de la mythologie qui peuvent, à partir des lectures masculines successives qui en ont été faites, avoir été édulcorées, voire même oubliées.

Mais Athéna, dont elle parle, n'est pas à mon sens une figure de la mythologie grecque particulièrement oubliée. Elle fait partie des premiers dieux auxquels on pense, à côté de Zeus ou d'Appolon. Par contre, Murielle Szac m'a fait découvrir, entre autres, les nourrices des dieux qui, elles, sont les oubliées de nos cours d'histoire. Elle s'intéresse aussi à des magiciennes ou héroïnes dont le rôle a été minoré ou alors qu'elles nous ont été présentées comme celles qui ont fait les mauvais choix.

Cependant, je trouve que Murielle Szac exagère parfois en voulant trop démontrer la thèse qui est la sienne. De plus, elle fait très souvent des références à d'autres livres qu'elle a écrit, ce qui nous donne le sentiment de ne pas avoir tous éléments de compréhension de cette Odyssée. Par ailleurs, elle nous impose son point de vue avec l'utilisation de la première personne du singulier. Puis, toujours pour aller dans le sens de l'invisibilisation des figures féminines, elle s'appuie souvent sur des témoignages d'enfants de 4 ou 5 ans : c'est normal qu'ils ne connaissent pas toute la mythologie !

Je pense tout de même que le livre est assez intéressant : on peut être perturbé par cette réécriture de la mythologie qui vient se confronter avec les connaissances et représentations que l'on possédait (notamment lorsque l'autrice “invente” de nouveaux personnages), mais Murielle Szac, nous raconte ces grandes histoires d'un autre point de vue... même s'il n'y en a qu'un pendant tout le livre.

Romain



6 février 2024

L'IVG dans la Constitution

4



8 mars, mise au point

5



Aujourd'hui, 4 mars, députés et les sénateurs votent pour la constitutionnalisation de l'IVG.

L'IVG est l'interruption volontaire de grossesse, c'est à dire qu'une femme enceinte peut décider d'interrompre sa grossesse si elle le souhaite.

Pour qu'une réforme de la Constitution soit votée, il lui faut rassembler au moins les voix les trois cinquièmes des sénateurs et des députés réunis. L'article garantissant la "liberté" pour les femmes "de recourir à l'interruption volontaire de grossesse" devrait en récolter encore plus.

Au delà du côté symbolique, c'est la certitude que ce droit sera toujours accordé aux femmes et la France deviendra alors le premier pays à constitutionnaliser l'IVG.

Cette loi est transpartisane mais elle a surtout été portée à l'initiative des femmes députées et sénatrices qui ont du convaincre leurs collègues. Elle est largement saluée par des historiennes et les militantes féministes.

Violaine Lucas, présidente de l'association Choisir la cause des femmes qui a été fondée par Gisèle Halimi, salue dans Le Monde, "une grande victoire, puissante, à haute portée symbolique".

Cette constitutionnalisation signe la liberté des femmes à disposer de leur corps. On peut parler de moment historique. Par exemple, la Fondation des femmes parle d'un "événement festif et historique". Ce à quoi réagit Christine Bard, spécialiste de l'histoire des femmes et du genre "ce n'est pas si fréquent que ça que l'on qualifie un moment d'historique. C'est un moment que l'on ressent comme très important et qui a un retentissement symbolique fort".

Faustine

Mettons les choses au clair une bonne fois pour toutes, le 8 mars, journée internationale des DROITS des femmes, n'est pas la "journée de la femme" !

"-30% de réduction avec les Beauty Days la semaine de la Journée de la Femme" nous annonce Séphora. "-20% sur la nouvelle collection Esprit : Profitez de cette promo Journée de la Femme", "Découvrez les promotions de chez Notino [parfumerie en ligne] et économisez pour la Journée de la Femme"... etc. etc.

Non ! Alors que les magasins font des promotions sur le maquillage ou les vêtements, le 8 mars n'est pas une espèce de fête des mères, une journée pour faire des cadeaux aux femmes pour qu'elles se fassent "belles", ce qui, encore une fois, les ramène à l'injonction "Sois belle et tais-toi".

Le 8 mars est une journée dédiée à la revendication et à la célébration des DROITS des femmes, issus d'un combat acharné. Car, oui, les femmes peuvent avoir un avis et des revendications, et oui, elles peuvent se battre et vouloir les faire entendre.

Esther

4 mars 2024

8 mars 2024

Mobilisation féministe

6

Mardi 21 mai, le collège a présenté un projet sur le féminisme.



Certains élèves de Mme Chaux ont fait de magnifiques oeuvres sur le thème du sexisme.

Une troupe de théâtre est venue pour jouer la pièce *Nobelles* avec l'aide de certains élèves de 4e. Le préau avait été transformé pour laisser la place aux artistes. Je n'ai pu voir que la 1ère heure, mais c'était super intéressant et drôle. Il s'agissait de la remise du "Prix Nobelles", auquel seules les femmes pouvaient prétendre : musique, présentatrice... Les candidates étaient divisées en trois catégories, "nobelles travesties", "nobelles entravées" et "nobelles dérobées", avec une lauréate pour chacune d'elles. Chacune présentait son parcours (et même une sorte de chorégraphie pour l'une d'elles). Les 4e devaient présenter une catégorie ou défendre l'une des concurrentes (en anglais !). Ils et elles se sont très bien débrouillés, bravo ! J'ai beaucoup aimé cette pièce.

Ensuite, les élèves ont pu faire des ateliers dont un débat-mouvant.

A 19h, nous avons regardé le film documentaire *Les petits mâles*, et nous avons pu rencontrer son réalisateur Laurent Metterie (le film est co-réalisé par Camille Froidevaux-Metterie). Les personnes filmées, des femmes âgées et de jeunes garçons, devaient répondre à des questions sur les relations filles/garçons, le rôle de la femme, les LGBT+, le harcèlement... Les avis étaient très différents. J'ai beaucoup rigolé lorsque l'un des garçons a dit que Barbie était féministe !

Un grand merci à celles et ceux qui ont participé à ce projet !

Céliane

28 mai 2024

EDUCATION

7

Groupes de niveau au collège, qu'en penser ?



Dans la nuit du samedi 16 au dimanche 17 mars, le journal officiel a publié l'arrêté programmant une nouvelle organisation du travail au collège, voulue par Gabriel Attal lorsqu'il était ministre de l'Éducation, et concernant la création de groupes de niveau, rebaptisés "groupes constitués en fonction des besoins des élèves".

Cette mesure débutera en septembre 2024 pour les 6e et les 5e et à la rentrée 2025 pour les 4e et les 3e et consiste à faire des groupes dans les classes pour les cours de français et de mathématiques. Le gouvernement espère, en prenant cette décision, augmenter le niveau d'apprentissage des élèves car il pense que la France est trop basse dans le classement Pisa. En effet, les derniers résultats de ce classement pour la France sont en chute libre. Chaque fois, ils sont inférieurs aux résultats précédents, qui étaient eux mêmes mauvais. Par exemple, entre 2018 et 2022, les résultats des français ont baissé de 21 points en mathématiques et de 19 points en compréhension écrite.

Les groupes de niveaux y changeront-ils quelque chose ? Les syndicats d'enseignants dans leur majorité, s'appuyant sur un grand nombre d'études scientifiques, redoutent que cela ne tire vers le bas ceux et celles qui rencontrent des difficultés. Les "bons" élèves, eux, ne retireraient quasiment aucun profit, quant à leur "niveau", d'une séparation d'avec leurs camarades.

Et puis il n'y a pas que le travail à l'école qui compte pour être fort en mathématiques et en français mais également le travail à la maison... et l'aide que l'on peut y recevoir (des parents ou de cours particuliers). La différence entre "bons" et "mauvais" élèves recoupe souvent une différence de niveau de vie et d'étude des familles et, toujours selon ses opposants, cette réforme ne ferait que renforcer un "tri social" que l'école ne parvient pas à résorber.

Lorenzo

20 mars 2024



La réforme du brevet des collèges selon Gabriel Attal

Gabriel Attal, actuel premier Ministre, était auparavant ministre de l'Éducation nationale. C'est en tant que tel, qu'il a annoncé, en décembre 2023, la réforme du brevet : il deviendra obligatoire de le valider pour entrer au lycée, que ce soit au lycée général et technologique ou au lycée professionnel.

En effet, M. Attal pense que "quand on échoue au brevet, ça veut dire qu'on n'a pas le niveau pour entrer au lycée". Pour lui, le brevet a perdu de sa valeur et n'est devenu qu'un diplôme sans importance, puisque son obtention ou sa non-obtention n'ont aucune conséquence. Il veut donc instaurer cette réforme à partir de juin 2025 pour la génération des 2010.

La solution proposée, pour ceux n'ayant pas obtenu le brevet, est de créer des classes de "prépa-lycée", des classes de remise à niveau de connaissances. Toutefois, une bonne part des enseignants voient cette initiative (comme d'autres réformes du collège proposées), d'un mauvais oeil : ils trouvent que c'est "hors sujet" et que cela rajoute une pression inutile sur les élèves. Ils pensent que la véritable solution se trouve dans l'amélioration des conditions d'enseignement, comme la diminution du nombre de jeunes par classe par exemple.

Nous approuvons le fait que rater son brevet peut signifier ne pas avoir le niveau suffisant pour entrer au lycée. Cependant nous pensons qu'au lieu de mettre en place une classe "prépa-lycée" pour ceux qui n'ont pas eu le brevet, il pourrait être intéressant d'organiser des groupes de besoins ("groupes constitués ponctuellement en fonction des difficultés momentanées rencontrées ou des nécessités d'approfondissement" selon l'Académie de Paris). Ces groupes pourraient être proposés durant l'année pour rattraper le niveau demandé au fur et à mesure et éviterait aux élèves d'effectuer une année supplémentaire.

Le brevet est un diplôme qui a de l'importance pour nous. Le collège devrait aider tout le monde à l'obtenir.

Jasmyn et Evangeline

Brevet blanc





Le Règne animal

Le Règne animal est un film de Thomas Cailley sorti en 2023. Il est interprété par Roman Duris et Paul Kircher. Ce film nous plonge dans un monde futuriste où Emile vit seul avec son père depuis que sa mère est touchée par une maladie que le monde découvre à peine – un univers incroyable, rempli de créatures humaines plus étonnantes les unes que les autres. Emile va devoir s'adapter dans cette nouvelle vie et savoir sans cesse se méfier des autres, tout en se faisant des amis pour ne pas être seul face au danger. Va-t-il réussir à se faire une place dans une société où c'est chacun pour soi ?

Cette histoire émouvante défend plusieurs causes importantes, tout particulièrement l'écologie. En effet ce film se passe en banlieue, à proximité d'une forêt où on nous montre la beauté de la nature et de ses "habitants". Il dénonce aussi la maltraitance animale et la cruauté des hommes envers les « créatures » qui peuplent cette forêt. Ils les rejettent, les méprisent, les qualifient de répugnantes, vont jusqu'à la violence avec elles, sans penser qu'en réalité, elles ont été des êtres humains elles aussi avant d'être touchées par cette épidémie. Enfin nous pouvons faire un rapport entre le virus inconnu qui rend mi homme-mi animal et dont on ne connaît pas les remèdes et le coronavirus que nous prenions très à la légère mais qui a fait des millions de mort dans le monde.

Nous recommandons vivement ce film car il est très touchant et captivant. Le jeu des acteurs est très réaliste et on y trouve un suspens incroyable. La relation entre le père et le fils est intrigante, on ne sait pas si le père a peur que son fils devienne une créature ou s'il a confiance. On a l'impression qu'il l'accompagnera jusqu'au bout. Tous les personnages sont attachants mais nous trouvons ça dommage que les personnages secondaires ne soient pas autant mis en valeur. On ressent parfaitement les émotions d'Emile, lorsqu'il a peur, lorsqu'il est triste, ou lors de ses moments de joie et de liberté !

Suzanne et Jeanne F.

11 décembre 2023

Qui sont les écureuils ?



Une nouvelle autoroute, l'A69, dans le sud-ouest de la France, entre Toulouse et Castres est en chantier. Cette autoroute, si elle est construite, passerait sur de nombreux champs et forêts. Cela détruira donc énormément d'arbres et empêchera de développer une agriculture saine et locale.

On peut donc se demander si cela vaut le coup de construire cette nouvelle autoroute. De nos jours, nous avons déjà beaucoup de moyens de déplacements, en faut-il vraiment de nouveaux ? Et il n'est pas forcément très grave de faire quelques détours si cela peut favoriser le bien de l'environnement. Heureusement, des personnes s'opposent au chantier : les écureuils qui sont des militants écologistes. Leur particularité, comme leur nom le laisse entendre, est qu'ils vivent dans les arbres pour empêcher leur destruction. Ils se sont opposés à leur coupe à divers endroits du tracé de l'autoroute et trois d'entre eux sont particulièrement connus sous les noms de Raoul, Petitjean et Kiwi.

Ils ont tous à peu près 30 ans. Ils sont connus car ils sont restés 39 jours dans les mêmes arbres. Les autorités ne leur ont pourtant pas facilité la tâche. Ils ont réussi à tenir aussi longtemps grâce au soutien d'autres militants qui leur amenaient à manger avant que les autorités ne décident de les affamer et de les empêcher de dormir. Ils sont finalement descendu des arbres car l'Office français de la biodiversité (OFB) a reconnu que les arbres ne pouvaient pas être coupés avant septembre 2024. L'OFB a attesté que le site des arbres était un lieu naturel à protéger.

Pour l'instant, ils ont gagné une bataille en empêchant la coupe de ces arbres mais leur combat n'est pas terminé car les travaux peuvent reprendre en septembre. En tout cas, on peut être admiratif de leur engagement car ce n'est pas facile de tenir aussi longtemps dans un arbre en étant harcelé par la police.

Mayline

20 mars 2024

Moins de voitures, plus de vélos !



En tant que Président de la République, ma première mesure sera une mesure écologique. Elle consistera à diminuer très fortement l'usage des voitures, particulièrement dans les zones naturelles comme les forêts ou dans les grandes villes et les campagnes.

L'usage de la voiture peut être néfaste pour 3 grandes raisons.

1ère raison : la voiture a un impact sur la faune et la flore parce qu'on construit des routes sur les habitats des animaux ou sur des champs.

2e raison : la voiture relâche du CO2 qui est un gaz à effet de serre qui accélère le dérèglement climatique.

3e raison : la voiture relâche des particules fines qui sont mauvaises pour la santé de l'être humain et qui peuvent provoquer des maladies graves comme les maladies respiratoires.

Je transformerai donc les routes de campagne proches des forêts en pistes cyclables. Seules les routes utiles au quotidien pour relier les petits villages seront préservées pour que la voiture puisse être utilisée mais en covoiturage.

Pour rendre accessible ces moyens de transports, je déblocquerai un budget spécial pour financer l'achat de vélos. Comme tout le monde ne peut pas en faire, je développerai un système national de trains et de bus plus performant, qui ira dans tous les petits villages.

Actuellement, dans les campagnes françaises, il est impossible de se passer de la voiture car il n'y a pas assez de bus et les lignes de train qui relient les petites villes ont été abandonnées. Selon l'Insee, en 2017, 94 % des ménages habitant les zones rurales possédaient un véhicule, alors que 55% des ménages sont équipés d'au moins un vélo, selon l'Ademe en 2023. Sachant qu'on a plus besoin de vélos par ménage que de voitures, il est donc d'autant plus important de se préoccuper de cette question. Il est urgent de mettre cette mesure en place pour développer enfin des modes de transports écologiques et se débarrasser de la voiture. Arrêtons de prendre la voiture !

Hugo

20 mars 2024

PARIS

Fermeture du Centre Pompidou en 2025



A partir de cet automne 2024, le Centre Pompidou va fermer progressivement ses portes pour aboutir, en 2025, à une fermeture totale pendant 5 ans pour de longs travaux de réhabilitation et d'agrandissement.

Le Centre Pompidou, ouvert depuis 45 ans, héberge à la fois un grand musée d'art moderne et des expositions temporaires qui ont accueilli 3 009 570 visiteurs en 2022 (soit 9 646 par jour) et une très grande bibliothèque publique où, chaque année, 106 310 visiteurs par mois viennent se cultiver, étudiants comme lecteurs ou même sans abris et profiter de ses 367 000 livres.

Durant les travaux, cette bibliothèque va être déplacée dans l'immeuble Le Lumière à Bercy village. Les œuvres d'art quant à elles, vont être réparties dans plusieurs musées comme le Louvre, la Conciergerie, la Cité de l'architecture, le musée du quai Branly ou le palais de Tokyo.

Mais c'est avec le Grand Palais, pour sa réouverture, qu'aura lieu la principale collaboration.

C'est un grand projet de réhabilitation et d'agrandissement qui va être mis en place qui va nécessiter 442 millions d'euros dont 160 millions sont encore à trouver. Le parking sous la place devant le musée sera remplacé par des salles d'expositions, le bâtiment sera désamianté et les façades restaurées.

Les travaux vont être assez longs et ayant l'habitude d'aller à Pompidou pour visiter les expositions et pour la librairie, j'espère que l'ambiance du musée et la façon agréable de s'y déplacer et circuler ne va pas changer... ne va pas trop changer.

Jeanne S-B

7 décembre 2023

Notre station Jaurès, une des plus polluées du réseau !



AL'IDFM, organisme organisateur des transports en Île de France a mis en œuvre une étude, publiée en janvier, sur la qualité de l'air dans les stations de métro et de RER parisiennes. Cette enquête a montré que l'air de certaines stations étaient composé d'une quantité trop importante de particules fines.

Trois stations ont un taux particulièrement élevé de ces particules fines : Belleville (ligne 2 et 11), Oberkampf (lignes 5 et 9) et... Jaurès (lignes 2, 5 et 7) ! Dans ces trois stations, le taux de particules fines PM10 (poussières inhalables) dépasse les 480µg/m3 d'air, seuil maximum recommandé par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) à partir d'une heure d'exposition (pour 140µg/m3 en plein air). Concernant les particules fines PM2 et PM5, plus dangereuses pour la santé, aucune étude n'a encore été faite. Les particules fines sont des particules solides en suspension dans l'air. Les particules PM2, PM5 et PM1 ont une vitesse de sédimentation plus longue, ce qui signifie qu'elles restent plus longtemps dans l'air.

Le problème est que, non seulement la santé des usagers, mais plus encore celles des personnes travaillant dans le métro pourrait être mise en danger par les particules fines, puisque celles-ci peuvent -entre autres- être la cause d'inflammations et d'aggravations pour les personnes fragiles, souffrant de maladies cardiaques ou pulmonaires. Les masques de chirurgie ne suffisent pas à les filtrer et le fait de respirer fort accentue leur entrée dans le système respiratoire.

Des équipements sont nécessaires pour améliorer la qualité de l'air dans les stations de métros. La RATP a plusieurs projets (notamment des appareils de filtration et de ventilation de l'air ou des semelles de freinages innovantes) qu'elle veut mettre en œuvre.

Jeanne et Antoine

13 mars 2024

MERCI

Je participe à l'atelier-journal depuis quatre ans maintenant, depuis la 6e. Mme Mouillaud était ma professeure principale et je m'y étais inscrit pour découvrir le monde du journalisme. Depuis j'ai grandi, mûri, mais c'est toujours autant un plaisir de venir tous les lundis écrire des articles. C'est un lieu très plaisant, où l'on discute, où l'on prend du bon temps mais où on enrichit sa culture personnelle et ses connaissances dans des domaines variés. J'écrivais au départ des articles sur la politique mais j'ai aussi eu l'occasion de composer - surtout récemment- sur des sujets d'écologie et d'environnement, ainsi que sur la vie du collège. Je vais dans un mois quitter le collège, je tiens à remercier Mme Mouillaud ainsi que les autres membres de la rédaction pour tous les bons moments que j'ai passés dans cette merveilleuse salle 24. Faire partie du journal m'a permis d'être informé et de m'entraîner à l'écriture d'un texte. J'encourage tous ceux qui souhaitent s'inscrire à le faire sans hésiter, vous en serez ravis.

Antoine

J'ai découvert l'existence de l'atelier-journal en 5e, mais ne connaissant pas Mme Mouillaud et étant très timide, je n'ai pas osé m'inscrire. L'année d'après, j'ai eu Mme Mouillaud en prof de français, je me suis inscrite et j'ai découvert cet atelier. J'avoue ne pas avoir toujours été la plus efficace mais j'ai adoré être présente, toujours là. J'ai traité de beaucoup de sujets différents, critiques de films, actualité ou encore vie au collège, surtout du club égalité. Aujourd'hui, je fais mon dernier article et ça me rend assez nostalgique.

Jeanne

Je suis arrivée à l'atelier-journal en 5e, entraînée par une amie qui y était depuis la 6e. Je voulais déjà m'y inscrire dès le milieu de la 6e mais comme je n'étais pas dans la classe de Mme Mouillaud et que c'était la période covid, ce n'était pas possible. Depuis 3 ans, j'ai fait divers articles : des critiques de livres, des actualités, un micro-trottoir façon Guillaume Meurice... Ça a toujours été un plaisir et je suis un peu triste de partir (je trouve d'ailleurs totalement déprimant le fait d'écrire cet article). Je suis toujours heureuse de revenir chaque semaine (même si je n'ai pas toujours d'idée d'articles en tête) de retrouver mes ami.e.s de la rédaction. C'est d'ailleurs aussi l'occasion de rencontrer les élèves des autres niveaux. J'ai pu participer à des battles d'écriture journalistiques et aller enregistrer les articles à Radio Clype.

Je me souviens d'un enregistrement où nous avons failli nous disputer avec un élève du collège Jean Moulin qui nous avait dit que notre quartier était pourri et que c'était vraiment dérangeant de devoir attendre son métro debout parce qu'un SDF était allongé sur les sièges...

Quoi qu'il en soit, malgré les fois où je n'avais pas la motivation, malgré cette remarque à Radio Clype et malgré d'autres choses, ce fut un plaisir de participer à cet atelier.

Faustine



L'équipe

Les élèves participant à l'atelier-journal, le jeudi de 12h30 à 13h30, constituent l'équipe de rédaction de Veni, Vidi, Valmy, le journal des élèves du collège Valmy.

Tous les sujets et leur traitement sont autorisés dans le respect de la Charte des journalistes jeunes.

L'atelier est animé par Mme Mouillaud, professeure de français, et Elya Amirarjomand et Anne Marengo, intervenantes de l'association Jeunes Pages

Directrice de publication : Mme Lorenzini

Rédacteur.trice.s 2023-2024 :

Antoine, Céliane, Esther, Evangeline, Faustine, Hugo, Jasmyn, Jeanne F., Jeanne S.B, Lorenzo, Mayline, Suzanne B.

Contributions :

Diego, Ethan, Hawa, Jean, Kévin, Maé, Odilon, Romain, Suzanne P.